PARTENARIAT DE RECHERCHE
Séparation parentale, recomposition familiale

COLLECTION

COMMENT INTERVENIR?

Séparation et violence conjugale : une intervention de sensibilisation à l'égard des conjoints violents

David Guilmette
Candidat au doctorat à l'École de travail social et de criminologie, Université Laval.
david.guilmette@criviff.ulaval.ca

Suzanne Léveillée (Ph.D.)
Professeure au département de psychologie, Université du Québec à Trois-Rivières.
Suzanne.Leveillee@uqtr.ca

UNIVERSITÉ LAVAL

Introduction

Les recherches menées dans le domaine de la violence conjugale et des homicides intrafamiliaux, que ce soit au Québec, au Canada ou à l'étranger, démontrent très clairement que la séparation est une période critique dans les relations intimes marquées par la violence et le contrôle (CEHIF, 2012; Côté, 2012; Hotton, 2001; Léveillée, Doyon et Touchette, 2017; Léveillée et Lefebvre, 2008; 2011; Lindsay, 2014; Morrison, 2015; Nikupeteri, 2017; Toews et Bermea, 2015). Comme d'autres l'ont écrit avant, la rupture d'une relation intime ne met pas fin au risque de violence conjugale et de maltraitance pour les femmes et leurs enfants. Ainsi, selon les données d'une enquête canadienne, en 2009, près de 121 000 Canadiennes ont subi de la violence après la séparation (Lindsay, 2014). La séparation peut être marquée par une escalade de la violence exercée par le conjoint, et dans les pires cas, culminer par des violences intrafamiliales graves telles que l'homicide conjugal et le familicide (CEHIF, 2012; Léveillée et Lefebvre, 2008; 2011). Cette problématique, qui dépasse largement les limites de nos frontières, ne date pas d'hier et force est de constater qu'elle perdure dans le temps. Chaque année, les médias nous rapportent des cas de femmes qui ont été assassinées par leur ex-conjoint et, chaque fois, des questions sont soulevées quant à ce qui aurait pu être fait pour prévenir ces violences. Ce texte pose un regard sur la violence conjugale post-séparation, les facteurs qui y sont associés ainsi que les programmes d'aide aux conjoints violents. De plus, une attention particulière est portée à une intervention de sensibilisation qui a été mise sur pied à l'intention des conjoints violents pour encourager la demande d'aide en contexte de séparation conjugale.

Violence conjugale post-séparation : manifestations et conséquences

La violence conjugale post-séparation englobe toutes les formes de violence exercée dans le cadre d'une relation intime en contexte de séparation conjugale: menace, harcèlement, dénigrement, intimidation, agression physique, agression sexuelle, etc. (Côté, 2012; Lindsay, 2014; Morrison, 2015; Nikupeteri, 2017; Toews et Bermea, 2017).

Le portrait de la violence conjugale post-séparation diffère énormément entre les hommes et les femmes. Statistiquement, les femmes se retrouvent très majoritairement dans la catégorie des victimes à la fois dans le cas des violences non létales et des violences létales, tandis que les hommes se retrouvent principalement dans la catégorie des agresseurs (Hotton, 2001; Lindsay, 2014). Bien que les hommes puissent être victimes de violence en contexte de séparation, il existe des différences significatives dans la nature et la gravité de la violence subie en fonction du genre. Les femmes sont plus susceptibles d'être victimes de formes de violence grave, d'être blessées, étranglées, agressées sexuellement et, ultimement, courent un plus grand risque d'être assassinées par leur ex-conjoint (Lindsay, 2014).

La violence conjugale post-séparation n'est pas sans conséquence à court et à long termes sur les victimes qui sont exposées à des stresseurs majeurs par la violence, en plus de subir les répercussions de la séparation (Anderson et Saunders, 2003; Walker, Logan, Jordan et Campbell, 2004). Plusieurs victimes d'harcèlement post-séparation se retrouvent à vivre dans un état de peur et de tension permanent et potentiellement traumatique dans les semaines et les mois qui entourent la séparation. Les effets néfastes de la violence conjugale post-séparation sur les victimes sont nombreux : diminution de l'estime de soi, anxiété, dépression, sentiment de solitude, maux de tête, hypertension et troubles gastriques (Rinfret-Raynor et al., 2007). Sans parler des conséquences de la violence physique telles que les blessures qui peuvent être infligées. En outre, ce type de violence a des conséquences particulières pour les mères et les enfants qui y sont exposés. D'une part, les nombreux impacts de la violence conjugale post-séparation sur les mères qui ont été énumérés précédemment peuvent avoir des conséquences sur leur disponibilité à prendre soin de leur enfant. D'autre part, les enfants peuvent également être exposés directement à la violence exercée envers la mère (Lindsay, 2014; Toews et Bermea, 2017). Les contacts entre les ex-conjoints lors de l'échange de la garde des enfants sont particulièrement propices aux manifestations de violence (Toews et Bermea, 2017).

Bien que les conséquences de l'exposition à la violence conjugale post-séparation sur les enfants soient peu documentées, tout laisse croire qu'elles sont importantes au même titre que l'exposition à la violence qui précède la séparation (Alvarez-Lizotte, Lessard et Rossi, 2016). L'exposition à la violence conjugale post-séparation serait associée à des comportements agressifs et des troubles du sommeil chez les jeunes enfants; des comportements violents, de l'isolement, de la fatigue, de la difficulté à se concentrer, de l'anxiété et une diminution des résultats scolaires chez les enfants plus vieux (Rinfret-Raynor et al., 2007).

Les facteurs associés à la violence conjugale post-séparation

La violence conjugale ne fait pas de discrimination en fonction de l'âge ou des conditions socio-économiques. Ainsi, les femmes de tous âges et de tous les milieux socio-économiques peuvent être victimes de comportements violents exercés par leur conjoint ou leur ex-conjoint. Des recherches canadiennes montrent toutefois que statistiquement, les jeunes femmes (15-24 ans) sont les plus susceptibles d'être victimes d'un homicide par un ex-conjoint et que le risque diminue en fonction de l'âge de la victime (Hotton, 2001; Lindsay, 2014). Le jeune âge est aussi un facteur important associé au risque de violence conjugale post-séparation d'une manière générale (Spiwack et Brownridge, 2005). Les antécédents de violence conjugale, la présence de contrôle dans la relation, les antécédents de jalousie de l'ex-conjoint, la présence d'enfants, les possibilités de contacts entre les ex-conjoints dans les moments d'échange de la garde, les périodes entourant les procédures légales liées à la séparation ou au divorce ou la rencontre d'un nouveau conjoint sont tous des facteurs de risque identifiés dans les recherches (Holt, 2013; Morrison, 2015; Ornstein et Rickne, 2013; Spiwack et Brownridge, 2005). En outre, certains facteurs sont associés spécifiquement aux conjoints violents. Les hommes qui présentent certaines fragilités dans leur personnalité telles que de la dépendance affective, de l'angoisse d'abandon, des traits impulsifs, de l'alexithymie (difficulté marquée à identifier et nommer les émotions) et des affects dépressifs seraient plus à risque de commettre ce type de violence (Di Piazza et al. 2017).

Les programmes québécois d'aide pour les conjoints violents

Il existe des programmes d'aide pour les conjoints violents depuis le début des années 1980 au Québec. Ceux-ci ont été calqués en partie sur les programmes qui existaient alors aux États-Unis. Le milieu communautaire a été particulièrement actif dans la mise sur pied de ces programmes, si bien que l'on retrouve aujourd'hui dans plusieurs régions du Québec des organismes pour conjoints violents. Bien évidemment, le contenu des programmes offerts diffère d'une organisation à l'autre, mais de manière générale, ils visent d'abord l'arrêt d'agir en intervenant, entre autres, sur la responsabilisation des conjoints par rapport à leurs comportements violents (Mathieu, Bélanger et Brisebois, 2006; Labarre, Bourassa, Holden, Turcotte et Letourneau, 2016). La modalité d'intervention la plus répandue est le groupe et la durée des programmes offerts est en moyenne de 20 rencontres (Brodeur, Lesieux, Rinfret-Raynor et Pépin-Gagné, 2014). Selon l'association *à cœur d'homme*, qui regroupe près d'une trentaine d'organisations de ce type, il y aurait environ 30% de la clientèle de ces organismes qui consulte en contexte de séparation, ce qui représente près de 2 400 hommes sur un total de plus de 8 000 usagers par année (ACD, 2018). Bien que les enjeux de séparation soient souvent pris en compte dans le cadre de l'intervention auprès de ces hommes, force est de constater que les initiatives structurées pour intervenir spécifiquement auprès des hommes à risque de commettre de la violence conjugale post-séparation sont très rares et surtout peu documentées sur le plan scientifique.

Une intervention de sensibilisation à l'égard des hommes

Selon des experts consultés dans le cadre d'une recherche-action récente (Léveillée et al. 2018), un des enjeux pour les organismes d'aide aux conjoints violents est de rejoindre les hommes qui sont confrontés à la séparation en amont de l'escalade de la violence. Ces hommes sont souvent réticents à entreprendre une démarche d'aide en lien avec la violence, surtout lorsqu'ils n'ont jamais consulté pour des difficultés psychosociales. Nous avons donc élaboré et documenté une intervention de sensibilisation à l'intention des conjoints violents confrontés à la séparation avec la collaboration de deux milieux de pratique. Un projet pilote a été implanté dans deux organismes d'aide aux conjoints violents. Trois objectifs étaient visés : sensibiliser les participants aux conséquences de la violence conjugale et de la séparation, faire connaître les ressources d'aide pour conjoints violents et favoriser l'implication dans une démarche d'aide en violence conjugale.

La recherche a contribué au développement d'une nouvelle pratique pour les organismes s'adressant aux conjoints violents. Les deux organismes se sont appropriés le contenu du programme et l'ont offert de deux manières distinctes. Dans le premier cas, le programme a été dispensé à des hommes en détention à la suite d'une accusation ou d'une condamnation pour violence conjugale; dans le second cas, sous forme de prétraitement pour les hommes qui sont en attente de services fournis par l'organisme.

Bien qu'il soit difficile d'évaluer les impacts de la participation des hommes au programme en raison de la nature de l'étude et de l'absence de mesures de suivi sur le long terme, il est possible d'identifier des bénéfices à court terme pour les participants : prise de conscience par rapport à la violence conjugale, normalisation du vécu par rapport à la séparation et meilleure connaissance des ressources d'aide existantes.

La recherche contribue également, de manière exploratoire, au développement des connaissances sur cette clientèle. En outre, nous avons constaté auprès d'un petit échantillon (n=24) que plusieurs conjoints violents présentaient des niveaux de détresse psychologique importants, détresse qui n'est à la fois ni identifiée, ni traitée dans leur parcours post-séparation. Plus précisément, 83% (20/24) de l'échantillon recruté présentait un niveau de détresse psychologique élevé en regard de l'indice de détresse psychologique (IDPESQ). Les informations contextuelles recueillies dans le cadre de cette étude permettent de situer ce niveau de détresse psychologique élevé en regard des nombreux enjeux qui sont vécus par les participants dont ceux liés à la violence conjugale post-séparation (arrestation, perte de la garde des enfants, démarches judiciaires, perte d'emploi, etc.) ou encore à la séparation (sentiment de tristesse, isolement, pertes, etc).

Conclusion

La séparation est une période à haut risque dans les relations marquées par la violence conjugale. Puisque les conséquences de la violence conjugale post-séparation sont dévastatrices pour les victimes et leurs enfants, nous invitons les professionnels du réseau de la santé et des services sociaux à porter une attention particulière au dépistage de la violence conjugale en contexte de séparation. Aussi, chez les hommes, nous sommes d'avis qu'il est important de favoriser la prise en charge, en amont, des comportements violents par les ressources appropriées en traitement de la violence conjugale ainsi que de la détresse psychologique vécue, puisque celle-ci, ainsi que les sentiments négatifs qui les habitent, peuvent être canalisés dans la colère et dirigés vers l'ex-conjointe, son entourage et parfois le nouveau conjoint.

Références

ACD. 2018. *Rapport d'activité 2017-2018-à cœur d'homme.* Repéré à https://www.acoeurdhomme.com/rapport-dactivites-2017-2018

Alvarez-Lizotte, P., Lessard, G., & Rossi, C. (2016). L'exposition des enfants à la violence conjugale postséparation. Enjeux de l'intervention psychosociale et des suivis judiciaires. Dans M.-C. Saint-Jacques, C. Robitaille, A. St-Armand, & S. Lévesque, Séparation parentale, recomposition familiale. Enjeux contemporains (pp. 241- 259). Québec, Canada : Presses de l'Université du Québec.

Anderson, D.K. et Saunders, D.G. (2003). Leaving an abusive partner : an empirical review of predictors, the process of leaving, and psychological well-being. *Trauma, Violence and Abuse, 4* (2), 163-191

Comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux. (2012). *Rapport du comité d'experts sur les homicides intrafamiliaux.* Québec : Gouvernement du Québec.

Côté, D. (2012). « Mais je voulais que ça cesse!» : récits de mères sur la garde partagée et la violence post-séparation. *Nouvelles pratiques sociales*, ***25***, (1), 44–61.

Di Piazza, L., Kowal, C., Hodiaumont, F., Léveillée, S., Touchette, L., Ayotte, R., & Blavier, A. (2017) Étude sur les caractéristiques psychologiques des hommes auteurs de violences conjugales : quel type de fragilité psychique le passage à l'acte violent dissimule-t-il? *Annales médico-psychologiques, 175*(8), 698-704.

Holt, S. (2015). Post separation fathering and domestic abuse: Challenges and contradictions. *Child Abuse Review, 24*(3), 210-222. (First published: 13 June 2013)

Hotton, T. (2001). La violence conjugale après la séparation : faits saillants (Publication No 85-002). *Juristat, 21*(7), 1-20.

Léveillée, S. Doyon, L., Touchette, L. (2017). L'autodestruction des hommes auteurs d'homicide conjugal. *Revue Internationale de Criminologie et de Police Technique et Scientifique. 70*(2), 189-203.

Léveillée, S., Guilmette, D., Tremblay, G., Genest-Dufault, S., Roy, P., Blanchette, D., L'Heureux, P., Ayotte, R., et Bilodeau, R. (2018). *Violence conjugale et séparation : intervenir pour diminuer le risque de comportements de plus en plus violents.* Québec : CRI-VIFF.

Léveillée, S., et Lefebvre, J. (2008). *Étude des homicides intrafamiliaux commis par des personnes souffrant d'un trouble mental.* Québec, ministère de la Santé et des Services sociaux.

Léveillée, S., et Lefebvre, J. (2011). *Le passage à l'acte dans la famille : perspective psychologique et sociale.* Sainte-Foy : Presses de l'Université du Québec.

Lindsay, M. (2014). *Actes de violence perpétrés par des ex-conjoints au Canada.* Ottawa : Ministère de la Justice du Canada.

Morrison, F. (2015). 'All Over Now? 'The Ongoing Relational Consequences of Domestic Abuse through Children's Contact Arrangements. *Child Abuse Review, 24*(4), 274-284.

Nikupeteri, A. (2017). Stalked lives: Finnish women's emotional experiences of post-separation stalking. *Nordic Social Work Research*, 7 (1), 6-17.

Ornstein, P. et Rickne, J. (2013). When does intimate partner violence continue after separation. *Violence against women, 19*(5), 617-633.

Rinfret-Raynor, M. et coll. (2007, juillet 6). Coping mechanisms and consequences for mother and child living in a domestic violence post-separation context. Présenté au 10ième congrès de psychologie tenu à Prague.

Spiwak, R., & Brownridge, D. A. (2005). Separated women's risk for violence: An analysis of the Canadian situation. *Journal of Divorce & Remarriage, 43*(3-4), 105-117.

Toews, M.L. et Bermea, A. M. (2015). I was naive in thinking I divorced this man, he is out of my life : a qualitative exploration of post-separation power and control tactics experienced by women. *Journal of interpersonal violence, 1-24.*

Walker, R., Logan, T.K., Jordan, C.E., et Campbell, J.C. (2004). An integrative review of separation in the context of victimization : consequences and implications for women. *Trauma, Violence and Abuse, 5* (2), 143-193.

Pour citer ce document

Guilmette, D. et Léveillée, S. (2020). Séparation et violence conjugale : une intervention de sensibilisation à l'égard des conjoints violents. Collection *Comment intervenir?* (5), Québec, Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale.

Les textes de la collection *Comment intervenir?* sont publiés sous la direction de Caroline Robitaille et Marie-Christine Saint-Jacques.

Pour en savoir plus

Le Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale, c'est plus d'une trentaine de chercheurs et de partenaires issus des milieux universitaires, communautaires, publics et étatiques, tous préoccupés par la réalité des familles séparées et recomposées.

www.arucfamille.ulaval.ca

Le Partenariat de recherche Séparation parentale, recomposition familiale est financé par le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada (CRSH).

Conseil de recherches en sciences humaines du Canada

Social Sciences and Humanities Research Council of Canada

Canada